

**ARRETE ETABLISANT LE TABLEAU ANNUEL
D'AVANCEMENT DE GRADE
2025/CAR-43**

Le Président du SEVADEC,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les articles L. 522-23 à L. 522-31 du Code Général de la Fonction Publique ;

Vu les statuts particuliers des cadres d'emplois de la Fonction Publique Territoriale ;

Vu la situation des fonctionnaires territoriaux de la collectivité ;

Vu la Délibération n° P1-09-2016 en date du 27/09/2016 portant détermination des ratios promus /promouvables après avis du comité technique en date du 06/09/2016 ;

Vu l'arrêté portant établissement des Lignes Directrices de Gestion en date du 08/04/2021 après avis du comité technique en date du 02/04/2021 ;

ARRETE

ARTICLE 1 - Le tableau annuel d'avancement de grade au titre de l'année **2025** est établi comme suit :

Avancement au grade de : Adjoint administratif principal de 2^{ème} classe

Nom / Prénom	Grade actuel	Date d'effet de la nomination
CALOIN Geoffrey	Adjoint Administratif	01/06/2025
AGNERAY Maguy	Adjoint Administratif	01/06/2025

Proportion Hommes / Femmes des agents promouvables *		
Total	Hommes	Femmes
100%	50%	50%

* ensemble des agents remplissant les conditions individuelles d'avancement

Proportion Hommes / Femmes susceptibles d'être promus		
Total	Hommes	Femmes
100%	50%	50%

Avancement au grade de : Adjoint technique principal de 2^{ème} classe

Nom / Prénom	Grade actuel	Date d'effet de la nomination
DEBAST Sébastien	Adjoint Technique	01/11/2025
WALLET Claude	Adjoint Technique	01/12/2025

Proportion Hommes / Femmes des agents promouvables *		
Total	Hommes	Femmes
100%	90%	10%

* ensemble des agents remplissant les conditions individuelles d'avancement

Proportion Hommes / Femmes susceptibles d'être promus		
Total	Hommes	Femmes
100%	100%	0%

Avancement au grade de : Adjoint technique principal de 1^{ère} classe

Nom / Prénom	Grade actuel	Date d'effet de la nomination
JOLY Isabelle	Adjoint Technique Principal de 2 ^{ème} classe	01/03/2025
GIELEN René	Adjoint Technique Principal de 2 ^{ème} classe	01/05/2025
DUMAREY Ludovic	Adjoint Technique Principal de 2 ^{ème} classe	01/11/2025
LEPRINCE Frédéric	Adjoint Technique Principal de 2 ^{ème} classe	01/11/2025
CADOT Alain	Adjoint Technique Principal de 2 ^{ème} classe	01/12/2025

Proportion Hommes / Femmes des agents promouvables *		
Total	Hommes	Femmes
100%	95%	5%

* ensemble des agents remplissant les conditions individuelles d'avancement

Proportion Hommes / Femmes susceptibles d'être promus		
Total	Hommes	Femmes
100%	80%	20%

ARTICLE 2 - Le présent tableau d'avancement sera transmis au **Centre de Gestion du Pas-de-Calais** qui en assurera la **publicité** conformément aux dispositions de l'article L. 522-26 du code général de la fonction publique susvisé.

ARTICLE 3 - Le présent tableau d'avancement sera transmis au comptable de la collectivité.

Le Président,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Lille dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

Fait à CALAIS,

le 06/11/2025

Guy ALLEMAND,

Le Président du SEVADEC

SEVADEC

62101 CALAIS CEDEX